



*Volailles*  
**FERMIÈRES**  
**D'Auvergne**

communiqué de presse ♦ Mars 2014

# EN 2014, LA FILIÈRE DES VOLAILLES FERMIÈRES D'Auvergne SE VOIT POUSSER DES AILES!

**5<sup>ème</sup>** bassin de production de Label rouge dans l'hexagone, l'Auvergne continue de valoriser son modèle extensif grâce aux bons chiffres enregistrés en 2013 par la filière des volailles fermières d'Auvergne.

En effet, pour la seule année 2013, la filière a vu sa **commercialisation augmentée de près de 12,44 %**. un excellent chiffre par rapport aux autres régions françaises !

## CONTACT PRESSE

Agence qui plus est

04 73 74 62 35

Anne-cécile runavot

06 34 87 35 87

anne-cecile.runavot@quiplussest.com

véronique tixier

06 43 11 59 12

veronique.tixier@quiplussest.com



*Volailles*  
**FERMIÈRES**  
**D'Auvergne**

**SYVOFA**

78 rue de Paris - 03200 VICHY

[WWW.VOLAILLES-AUVERGNE.COM](http://WWW.VOLAILLES-AUVERGNE.COM)

[www.facebook.com/volaillesfermieresauvergne](http://www.facebook.com/volaillesfermieresauvergne)



La force de la nature



conception-rédaction: [www.quiplussest.com](http://www.quiplussest.com)  
crédits photos: Pierre soissons



## MISES EN PLACE 2013

Plus de **7,5 millions** de volailles fermières d'Auvergne, poulets, pintades, poulardes, chapons et dindes confondus, ont été mises en production par les 320 éleveurs membres du syndicat de défense des volailles fermière d'Auvergne, réparties comme suit :

- ◆ **4,87 millions** de volailles ont été commercialisées entières
- ◆ **1,80 millions** de volailles ont été commercialisées découpées

### En détails, par rapport à 2012 :

Le poulet fermier d'Auvergne, blanc et jaune confondus, enregistre une progression considérable de **+11,7 %**. Les dindes restent stables avec **17400 mises en place** en 2013 (comme en 2012). La filière enregistre cependant un déclin de **5,19 %** pour les pintades, d'environ **8,3 %** pour les chapons et de **7,58 %** pour les poulardes.

## LABELLISATIONS 2013

obtenu par la filière en 1967, le Label rouge est le seul signe officiel qui atteste un niveau de qualité supérieure.

L'engouement de plus en plus visible des consommateurs pour les produits sous signe de qualité explique la **forte augmentation des volailles fermières d'Auvergne labellisées en 2013 : +12,44 %** par rapport à 2012.

À cela s'ajoute également le dynamisme de la filière avicole auvergnate qui représente un poids économique de plus en plus important, grâce à ses nombreux atouts :

- ◆ une forte différenciation des produits : diversité des productions (poulet, dinde, pintade...) et des présentations (entiers, découpes...)
- ◆ une image forte de la région Auvergne
- ◆ une filière organisée avec la présence de tous les acteurs
- ◆ une force de vente efficace
- ◆ une communication active
- ◆ un savoir-faire reconnu
- ◆ de nombreuses innovations

ainsi **plus de 6,7 millions** de volailles fermières d'Auvergne ont été labellisées en 2013 versus 5,9 millions en 2012.

## LA FILIÈRE AVICOLE EN AUVERGNE, UN ACTEUR ÉCONOMIQUE IMPORTANT

L'activité générée représente près de **960 personnes** (emplois directs sans compter les 2 300 emplois induits), réparties entre les **5 accoueurs**, les **5 abattoirs**, les **320 éleveurs** et les **4 fabricants d'aliments**.

Tous, **se mobilisent au quotidien** pour garantir la qualité des volailles fermières d'Auvergne.

composante essentielle de l'agriculture de la région et gage du maintien d'un tissu rural, la filière ambitionne de poursuivre le développement de sa production. Ainsi, pour répondre à la demande grandissante des GMS, la filière a mis en place **150 lots de plus** en 2013. D'ici la fin de l'année 2014, elle pourrait recruter de nouveaux éleveurs et **60 nouveaux poulaillers** de 400 m<sup>2</sup> pourraient voir le jour.

## UN CAHIER DES CHARGES STRICT POUR UN MODÈLE EXTENSIF

- ◆ Les volailles fermières d'Auvergne appartiennent à des **racés rustiques** garantissant une **croissance lente** et une **qualité élevée** de la chair
- ◆ Elles sont obligatoirement **élevées en plein air** avec une durée d'élevage de **81 jours minimum** pour le poulet
- ◆ Elles bénéficient d'un **parcours libre, herbeux et ombragé** (2m<sup>2</sup> par poulet minimum)
- ◆ Elles sont nourries exclusivement de **végétaux**
- ◆ Le soin des animaux se fait dans la mesure du possible par **phytothérapie**

